



LOURDES 2024

ADULTES EN HÔTEL

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

du 22.08 au 27.08

“Que l’on vienne ici en procession”



Pèlerinages - Église catholique dans l'Yonne

 yonne.catholique.fr/pelerinages

 06 30 35 06 10

 pelerinages@diocese89.fr

UN PÈLERINAGE C'EST...

partir, quitter son quotidien, ses habitudes. C'est un vrai moment pour prendre le temps pour prier, réfléchir seul ou à plusieurs, créer des liens dans la bienveillance et la joie.

POURQUOI UN PÈLERINAGE À LOURDES ?

La vierge Marie est apparue à Bernadette dix-huit fois. Lors de la treizième apparition, la “Dame de la Grotte” demande à Bernadette : “que l’on vienne ici en procession”. C'est le thème pastoral à Lourdes cette année.

Dans le langage de l'époque, les mots “procession” et “pèlerinage” n'ont pas de différence.

La Vierge Marie nous indique, ainsi, à notre tour, que nous devons nous mettre en marche. Lourdes, l'Église, n'est rien sans le peuple en chemin : en chemin vers le Christ qui s'est fait l'un de nous pour nous sauver.

PROGRAMME

le livret du pèlerin précisera les horaires et les rendez-vous :

- des temps de prière personnelle, du chapelet et passages à la grotte,
- des messes et des processions ainsi que des temps conviviaux vécus en diocèse,
- du geste de l'eau, de la proposition des sacrements de réconciliation et de l'onction des malades,
- des temps de rencontres, des temps d'enseignements et d'échanges sur le thème pastoral de Lourdes 2024,
- du temps à la Cité Saint-Pierre en diocèse, accueillis par le Secours catholique (court trajet en navettes organisé).

HÉBERGEMENT

Nous reconduisons "l'hôtel unique" pour les pèlerins adultes en hôtel et les hospitaliers, pour favoriser le partage et la convivialité en diocèse autour de notre archevêque, Mgr Hervé Giraud, à l'Hôtel la Solitude ***, qui se trouve à côté de la Porte Saint-Joseph du Sanctuaire et en face de l'Accueil Marie Saint Frai, où logent les malades.

Prix et informations complémentaires à l'intérieur du tract.

TRANSPORT

par vos propres moyens : en voiture individuelle ou en train

L'inscription est obligatoire auprès du service des pèlerinages et vous avez la possibilité de garer votre voiture dans le parking de l'hôtel à vos frais (forfait 70€ pour la durée du séjour), uniquement en prévenant la direction des Pèlerinages au moins 10 jours avant le départ.

en car aller - retour : (Cars Charles - 205 €)

au départ d'Avallon (gare SNCF), Auxerre (Maison d'Arrêt), Charmoy (sur N6), et Sens (Grand Garage Citroën Debuquoy).

Départ matinal : le jeudi 22/08/2024 - retour en soirée : le mardi 27/08/2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES À CONSERVER

1. Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du Tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. Le service diocésain des Pèlerinages du diocèse Sens & Auxerre (SDP) est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. À cette fin, l'Association diocésaine de Sens (ADS) a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159, rue Anatole France - CS 50118 - 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 543900. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302.

2. Prix CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultables à l'adresse suivante www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp régissant les rapports entre le SDP et le pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- le transport en autocar grand tourisme climatisé (si choisi),
- l'hébergement à l'hôtel La Solitude****
- les repas du dîner du 22 août au petit-déjeuner du 27 août 2024,
- les frais d'inscription (qui comprennent la documentation, l'assurance assistance, la contribution au Sanctuaire et les frais administratifs).

Ce que le prix ne comprend pas :

- les dépenses personnelles (boissons, achats privés...).

3. Assurance

Les pèlerinages et voyages pastoraux relevant du champ du Code du Tourisme organisés par l'ADS sont assurés auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05) sous le N°06835716004. Les risques couverts sont : responsabilité civile professionnelle, annulation, rapatriement.

4. Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le barème. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Barème d'annulation sur le prix total :

- entre 30 et 10 jours avant le départ : 50 % de pénalité par place annulée,
- moins de 10 jours avant le départ : 100 % de pénalité par place annulée.

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure (liste sur le site internet du SDP), nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 70 € de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ...

Annulation par la direction des Pèlerinages : le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des Pèlerinages en cas de force majeure (catastrophes naturelles ou mesures nationales restrictives dues à la situation sanitaire). Le pèlerinage sera remboursé intégralement.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du pèlerin, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

5. Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex - pelerinages@diocese89.fr ou 06 30 35 06 10.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant

de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou pelerinages@diocese89.fr accompagnée de tous justificatifs.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

6. Règles de Protection de données personnelles

Les finalités de collecte des données personnelles sont :

- enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou de voyages pastoraux relevant de la responsabilité du SDP,
- information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP,
- le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La durée de conservation des données est validée annuellement.

Les destinataires des données sont :

- le SDP, les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernés et l'Association diocésaine de Sens,
- aucune information n'est transmise à un tiers sans l'autorisation du pèlerin. Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Mme Christine Hermier - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou un mail à economat@diocese89.fr

LOURDES - ADULTES EN HÔTEL • BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION À COMPLÉTER, COCHER ET EN CONSERVER UNE COPIE
À RENVoyer AVANT LE 14 JUILLET 2024

adresse: Direction des Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex

Mme M. Nom: Prénom:

Né(e) le: à:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: Portable:

Courriel:

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence:

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas:

Protection des données personnelles

J'autorise le service diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Sens sise 7, rue Française 89005 Auxerre cedex à utiliser les coordonnées courrielles, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage:

Oui Non

J'autorise l'Association diocésaine de Sens à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques ou courriers postaux): Oui Non

Je désire recevoir les informations des futurs pèlerinages et j'autorise le service diocésain des Pèlerinages à garder mes coordonnées pour cet envoi:

Oui par voie postale par mail

Non

Droit à l'image

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous les supports de communication du diocèse de Sens & Auxerre:

Oui

Non → fournir une photo individuelle pour permettre l'identification et le floutage

Hébergement

Je désire une chambre

1 lit (chambre individuelle)

double (un grand lit)

double (2 lits à 1 personne)

triple (3 lits à 1 personne)

Je désire partager la chambre avec

Transport

Propres moyens (aller **et** retour)

car diocésain (aller **et** retour)

Je **prends le car** au départ :

d'Avallon d'Auxerre

de Charmoy de Sens

Je viens par mes propres moyens

Je souhaite une place de parking à l'Hôtel La Solitude**** (coût en plus)

oui → 70 € seront à régler à la réception de l'hôtel La Solitude****

non

INFORMATIONS PRATIQUES

Un courrier vous sera envoyé au mois d'août avec tous les renseignements concernant les horaires, lieux de départ et toutes les informations dont vous aurez besoin.

AIDER FINANCIÈREMENT DES PÈLERINS

Si vous désirez faire un don pour aider financièrement des pèlerins à partir à Lourdes, veuillez nous remettre votre don sous enveloppe dans le car ou en arrivant à l'hôtel.

Vous pouvez également faire votre don en ligne, sur :

donnons-yonne.catholique.fr/chantiers/



Suite du bulletin au dos

LES DIFFÉRENTS COÛTS DU PÈLERINAGE

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Ils comprennent la documentation, l'assurance assistance, la contribution au Sanctuaire et les frais administratifs par pèlerin : **70 €**

L'HÔTEL

Les prix suivants comprennent la **pension complète par personne** durant tout le séjour, à l'Hôtel La Solitude du jeudi 22/08/2024, pour le dîner au mardi 27/08/2024, après le petit déjeuner, et la taxe de séjour.

Chambres

- en chambre individuelle : 560 €
- en chambre double avec un grand lit : 360 €
- en chambre double (2 lits à une personne) : 360 €
- en chambre triple (3 lits à une personne) : 360€

Possible en cas de besoin exceptionnel

- une nuit supplémentaire + petit déjeuner : 58 €
- un repas supplémentaire : 21 €

LE CAR

Transport aller-retour, en car de tourisme, au départ d'Avallon, Auxerre, Charmoy et Sens, par les transports Charles : 205 €

Paielement

Frais d'inscription

70 €

sous total 1

= 70,00 €

Hôtel (SELON VOTRE CHOIX)

Chambre double ou triple

360 € = €

Chambre individuelle

560 € = €

supplément nuit et petit déjeuner, en cas de besoin exceptionnel, à la date du

58 € = €

repas supplémentaire en cas de besoin exceptionnel, à la date du

21 € = €

sous total 2 Hôtel

= €

Transport COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

en car (aller et retour)

205 € = €

Propres moyens (aller et retour)

0,00 € = 0,00 €

sous total 3 Transport

= €

total général à payer (1 + 2 + 3)

→ €

Modalités de paiement

Option 1 : je paie la totalité en une fois par

chèque virement

Option 2 : je paie en plusieurs fois en indiquant les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. *Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois (jusqu'au 15 août 2024).*

Pour le(s) chèque(s)

à l'ordre de la "Direction des pèlerinages"; indiquer les mois d'encaissement au dos.

Pour le virement

Indiquer "LOUA- Nom du pèlerin" dans le libellé

IBAN: FR38 3000 2087 6300 0046 0141 V47

BIC: CRLYFRPPXXX

Domiciliation: EEST SDC Dijon N40

Association diocésaine

7, rue Française - 89000 Auxerre

Personne à prévenir en cas d'urgence

(À compléter obligatoirement)

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Téléphone portable:

Courriel:

Je certifie avoir pris connaissance:

- du programme et des informations générales à conserver,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) aux Pèlerinages consultables au bureau du service diocésain des Pèlerinages et sur le site internet www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre.

J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations. Oui Non

Je demande mon inscription en ayant choisi une modalité de paiement:

Option 1 Option 2

Bulletin à renvoyer **avant le 14 juillet 2024**

Fait à

Le

Signature

(précédée de la mention "bon pour accord")